

ELECTIONS A LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Scrutin du 9 au 11 avril 2024

Collège D – Représentants des doctorants

Sièges à pourvoir : 6 titulaires et 6 suppléants

Liste Doctorants UGA : université d'avenirs

Liste présentée par Yassine CHAMSI

- 1- CHAMSI Yassine**
- 2- PAUL-TRAVERSAZ Manon**
- 3- ABADIE Théo**
- 4- FABRY Iris**
- 5- LACHELLO Raphaël**
- 6- WEHBE Zeina**
- 7- FOREAU Constantin**
- 8- BEN HASSINE Fatma**
- 9- AHMADI Shahab**
- 10- REGNIER Marine**
- 11- ALFONSI Olivier**
- 12-**

Doctorants UGA : Université d'avenirs

Provenant d'écoles doctorales et de laboratoires divers, nous, doctorant.e.s de la liste **Doctorants UGA : Université d'avenirs**, sommes animés par la volonté de défendre les intérêts et les droits des doctorant.e.s de l'Université Grenoble Alpes.

Dans le cadre de la prochaine mandature, tout en affirmant son indépendance d'action, notre liste s'engage à défendre et promouvoir les points suivants :

Faire de l'impératif de la transformation écologique un espace d'opportunités pour de nouvelles recherches doctorales, fondées sur un renouvellement des formations initiales en master

Face aux bouleversements climatiques et environnementaux, il est crucial de renforcer les thématiques environnementales dans la recherche doctorale.

Étant l'une des premières universités françaises à s'être dotée d'un schéma directeur RSE, disposant d'un campus reconnu comme refuge pour la biodiversité, il est temps de poursuivre ce mouvement et d'œuvrer pour faire de l'UGA une université de pointe pour la recherche sur la transformation écologique. Pour cela, notre liste s'engage à :

- Favoriser le financement de la recherche interdisciplinaire, essentielle à l'avancée scientifique de domaines aussi transversaux que la recherche sur la biodiversité, l'alimentation ou encore la transition énergétique.
- Œuvrer pour une inclusion des thématiques environnementales dans les formations initiales afin de sensibiliser les étudiant.e.s à ces questions.
- Soutenir la collaboration avec les acteurs publics et privés du territoire en matière de recherches environnementales, permettant une synergie de moyens et de ressources.
- Être vigilant concernant la génération d'opportunités postdoctorales à travers les profilages de postes d'enseignants-chercheurs en adéquation avec ces défis environnementaux et les enjeux sociétaux.

Défendre l'égalité femme-homme et lutter contre toute forme de discrimination et de violence

Conscients que la recherche et le progrès scientifique passent par l'inclusion et la lutte contre toute forme de discrimination, notre liste s'engage à :

- Se positionner fermement contre toutes les formes de discriminations et violences, qu'elles soient basées sur le sexe, le handicap, l'origine culturelle ou la classe sociale.
- Soutenir les politiques et actions concrètes garantissant l'égalité des chances et des droits.
- Encourager la sensibilisation sur les questions d'égalité de genre dès les premières étapes de la formation doctorale, en intégrant des modules dédiés dans les formations.
- Favoriser la création d'espaces sécurisés où les doctorant.e.s peuvent discuter ouvertement des problèmes liés à la discrimination et à la violence, ainsi que trouver un soutien approprié.
- Renforcer les mécanismes de signalement et de traitement des cas de discrimination et de violence de genre.
- Promouvoir la diversité et l'inclusion dans les processus de recrutement et de sélection des jeunes chercheuses et chercheurs, en veillant à ce que les opportunités soient accessibles à toutes et tous.

Agir pour améliorer les conditions de travail des doctorant.e.s et lutter contre la précarité

Conscients que le bon déroulement d'une thèse dépend des conditions de travail et de l'accès aux ressources matérielles, notre liste s'engage à :

- Œuvrer pour une mensualisation effective des heures de vacation comme le prévoit l'art. 11 de loi n° 2020-1674.
- Lutter contre le travail non rémunéré – à titre d'exemple, les corrections de copies et les surveillances des examens ne relevant pas de leurs enseignements – des doctorant.e.s en veillant à ce que soit appliqué le cadre réglementaire (cf., décret n° 2009-464 du 23 avril 2009).
- Envisager la mise en place de programmes de mentorat formels où les doctorant.e.s peuvent bénéficier des conseils et de l'expérience des chercheuses et chercheurs pour orienter leur recherche et développement.
- Œuvrer à la mise à disposition d'outils et ressources numériques nécessaires aux recherches doctorales.
- Soutenir et accroître les efforts engagés lors de la précédente mandature en faveur de l'accompagnement des docteurs vers l'emploi, tant dans le secteur académique que hors académique.

Défendre les droits des doctorant.e.s d'avoir les moyens nécessaires pour mener leurs recherches et exiger de meilleures conditions d'accueil dans les laboratoires de recherche

Notre liste s'engage résolument à dynamiser l'environnement académique des doctorant.e.s en favorisant l'épanouissement personnel et professionnel à travers une série d'actions concrètes :

- Dynamiser les possibilités d'échanges entre doctorant.e.s et leurs encadrants : encourager les rencontres plus fréquentes et faciliter la communication pour un suivi régulier. Envisager un suivi supplémentaire sur le modèle du CSI (Comité de Suivi Individuel) mais consacré aux échanges techniques seulement.
- Favoriser l'intégration des doctorant.e.s au sein des unités de recherche : systématiser les demi-journées d'accueil dans les unités.
- Envisager la mise en place de programmes de mentorat formels où les doctorant.e.s peuvent bénéficier des conseils et de l'expérience des chercheuses et chercheurs pour orienter leur recherche et leur développement professionnel.
- Encourager les collaborations interdisciplinaires et la mise en place de lieux supplémentaires dédiés au travail partagé. Les doctorant.e.s pourraient alors se réunir pour discuter de leurs projets de recherche, partager des idées et résoudre des problèmes ensemble.
- Faciliter et développer l'offre de formation en anglais pour les doctorant.e.s non francophones.
- Soutien à la conciliation travail-vie personnelle : offrir un accès plus aisé aux services de soutien psychologique et de bien-être (ateliers ou des groupes de parole) pour aider les doctorant.e.s à faire face au stress.

**Avec la liste UGA : université d'avenirs,
formons une majorité pour agir au service du futur de notre université !**